



Le parc de la forêt de Sarremetge (81)

” Un parc réfléchi et conçu
dans le respect du territoire
et de ses habitants “

” Un parc réfléchi et conçu dans le respect du territoire et de ses habitants “

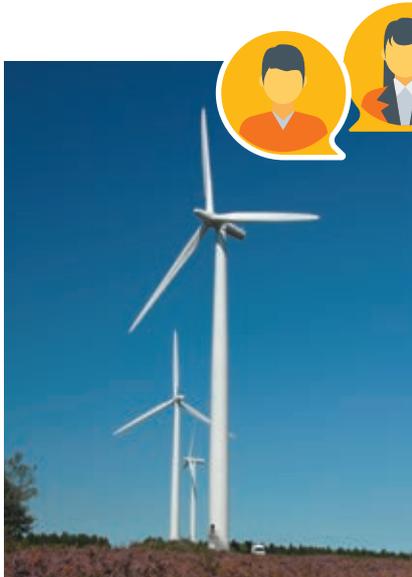


Au lieu-dit les Bastouls, le projet porte sur l'implantation de 5 éoliennes, d'une hauteur totale en bout de pale de 125 m.



La puissance électrique totale installée sera de 11 mégawatts, ce qui permettra :

- de produire 22 600 mégawatts heures/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique de 11 000 personnes.
- d'éviter, à production électrique égale, le rejet annuel de 9 100 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.



Une démarche de dialogue

Le développement du parc de la forêt de Sarremetge répond à notre volonté absolue d'être en accord avec le territoire qui l'accueille, la commune d'Arfons.

Pour ce faire, nous avons initié une démarche de dialogue avec les habitants d'Arfons. En effet, nous avons désiré recueillir vos avis, préoccupations et souhaits d'accompagnement relatifs à l'implantation des éoliennes.

Nous avons ainsi choisi d'aller à votre écoute, par le biais de rencontres individuelles au cours desquelles nous vous soumettons un questionnaire afin d'exprimer vos interrogations et suggestions.

Dans un souci de transparence, le bilan de cette enquête sera remis à la mairie d'Arfons.

Une volonté d'impliquer les habitants du territoire



Ce parc répond aux enjeux régionaux et nationaux de la transition énergétique aujourd'hui nécessaire pour générer de l'électricité propre et sans danger pour l'homme et l'environnement.

Pour aller plus loin, nous avons souhaité offrir aux habitants d'Arfons (et à ceux des villages voisins) la possibilité de s'impliquer en participant au développement du parc, via une plateforme de financement participatif ou crowdfunding.

Un mode d'investissement novateur qui permet aux citoyens riverains d'être associés aux grands projets d'infrastructure de leur territoire.

Une implantation résolument intégrée au paysage

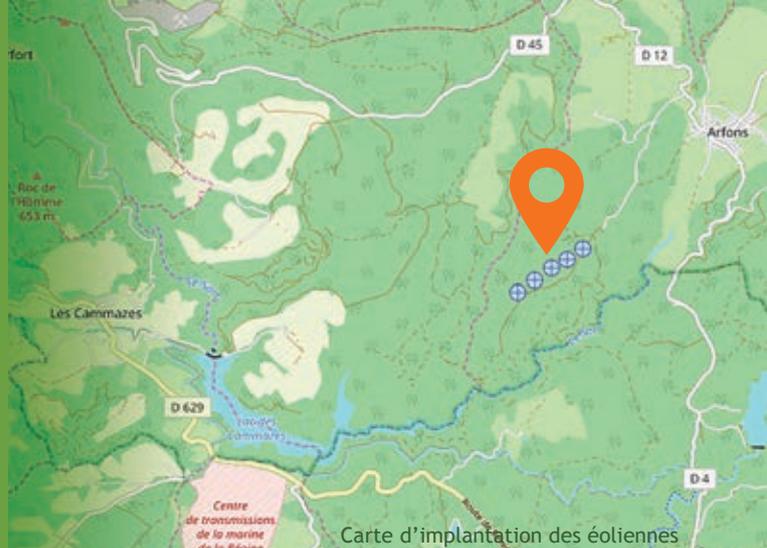
Le parc sera développé au cœur d'une forêt d'exploitation de résineux, dans une zone à fort potentiel éolien, les Bastouls.

Une insertion paysagère harmonieuse

La localisation du parc garantit en effet une faible visibilité des éoliennes. Si vous souhaitez vous rendre compte de leur impact visuel, rendez-vous sur le site :

www.projeteolien-sarremetge.com

Vous pourrez y trouver plusieurs photomontages des éoliennes intégrées dans le paysage.



Des aménagements développés selon vos avis

Outre les aménagements fondamentaux tels des chemins d'accès et zones de protection pour la flore, ou encore les arrêts programmés des machines pour le respect de la vie des oiseaux et chauves-souris (période de nidification essentiellement), nous réaliserons des aménagements en fonction de vos propositions. Ce pourra être :

- le développement ou la création de sentiers de randonnée, thématiques ou non,
- la réalisation d'aménagements spécifiques (refuge, cabane de chasse, aires de pique-nique, reconstruction de la table d'orientation...).

La remise en état des lieux en fin d'exploitation

Un parc éolien est une installation réversible et démontable. Dès le début, nous provisionnons son démantèlement (garantie financière), et celui-ci peut avoir lieu à l'issue de la période d'exploitation, soit une vingtaine d'années.



Des retombées locales

L'économie

Nous nous engageons à solliciter des entreprises locales pour la construction du parc : défrichage, pistes et plateformes, fondations, et missions annexes (environnementalistes, bureaux d'études, paysagistes, géomètres, associations environnementales, hôtellerie et restauration, gardiennage...).

Par ailleurs, en période d'exploitation, le parc générera des emplois locaux qualifiés, notamment pour les opérations régulières de maintenance.

La fiscalité

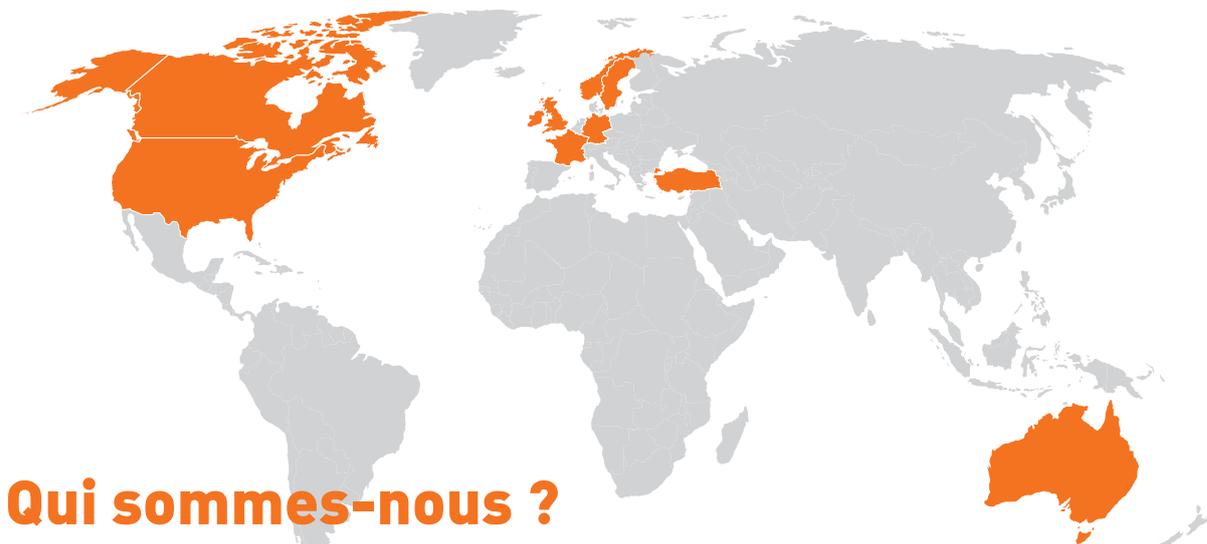
Les retombées fiscales du parc de la forêt de Sarremetge s'évaluent, en tenant compte des différentes impositions en vigueur, à 30 000 € pour la commune d'Arfons et environ 44 000 € pour la communauté de communes Lauragais-Revel-Sorézois.

Un mode de production mature qui ne laisse pas de place au hasard

Le développement d'un projet éolien est soumis à une réglementation stricte et plusieurs services de l'Etat examinent le dossier d'étude d'impact, établie au préalable par des bureaux d'études spécialisés en environnement.

L'implantation est réglementée, dans le respect de la vie des habitants et plusieurs facteurs sont analysés : paysagers, environnementaux faune et flore, radars aériens et météorologiques, patrimoniaux, techniques et humains. Ainsi par exemple, pas d'éolienne implantée à une distance inférieure à 500 m de toute habitation.





Qui sommes-nous ?

Entreprise indépendante, nous sommes l'un des pionniers de l'énergie éolienne mondiale, avec la construction d'un premier parc en 1992. Nous participons à la transition vers un avenir sobre en carbone et une énergie accessible à tous. Depuis trois décennies, notre expertise est croissante dans les domaines des énergies éolienne et solaire, le stockage et la transmission d'énergie.



16 gigawatts

Nous avons développé et/ou construit plus de 16 gigawatts d'énergie renouvelable et de capacité de stockage dans le monde...

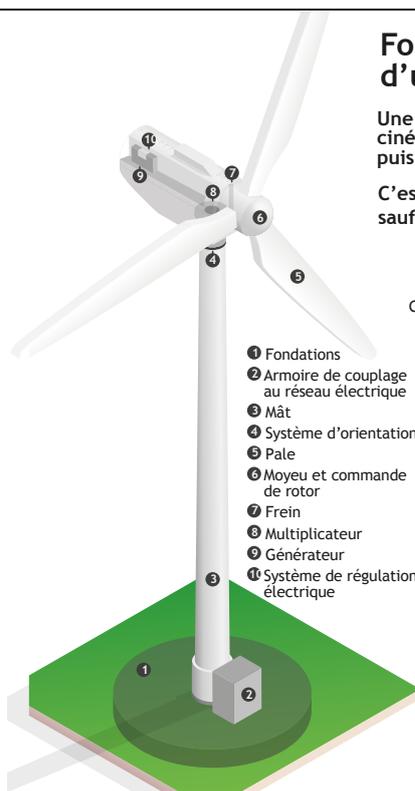


800 mégawatts

... et 800 mégawatts en France, en énergie éolienne et solaire.

Comment les éoliennes produisent de l'énergie

Renouvelable et inépuisable (le vent), la production d'énergie éolienne est simple, efficace et sans danger pour la santé et l'environnement.

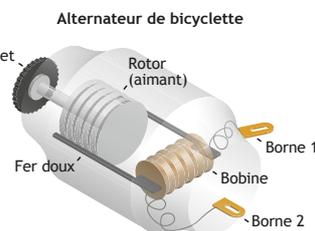


- 1 Fondations
- 2 Armoire de couplage au réseau électrique
- 3 Mât
- 4 Système d'orientation
- 5 Pale
- 6 Moyeu et commande de rotor
- 7 Frein
- 8 Multiplicateur
- 9 Générateur
- 10 Système de régulation électrique

Fonctionnement d'une éolienne

Une éolienne transforme l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique puis en électricité.

C'est une dynamo de vélo...
sauf que c'est le vent qui pédale.



Lola DURAND Ingénieure territoriale
330 rue du Mourelet, ZI de Courtine, 84000 AVIGNON
lola.durand@res-group.com